

Comment se porter candidat?

01. Un dossier de candidature (disponible sur le site de SILVA medical) devra être complété et envoyé à l'adresse mail suivante: info.ihpapertura@silva-medical.be.

02. Une fois reçu, nous organiserons un premier entretien de candidature avec le coordinateur et un membre de l'équipe.

03. Un deuxième entretien sera ensuite planifié avec le médecin psychiatre.

04. Au terme de ces deux entretiens, une décision sera prise quant à l'adéquation ou non du projet. Si la réponse est positive, vous serez contacté dès qu'une place se libère afin de visiter la maison, la chambre et fixer la date d'entrée.

Contactez-nous

Adresse

Polyclinique du Bois de la Pierre
Chaussée de Namur 201
1300 Wavre

Téléphone

0490/42.57.20

Email

info.ihpapertura@silva-medical.be

Comment y accéder en voiture ?

En venant de Bruxelles : E411, sortie 7
En venant de Namur : E411, sortie 8a

Comment y accéder en bus ?

Ligne 20 Ottignies – Louvain-la-Neuve –
Wavre, arrêt « Bois de la Pierre »

APERTURA

Initiative d'Habitations

Protégées



SILVA medical

Présentation

Les Initiatives d'Habitations Protégées Apertura accueillent des personnes adultes présentant des fragilités psychiatriques stabilisées.

Ce dispositif alliant l'hébergement et l'accompagnement a pour but d'acquérir ou de renforcer l'autonomie des résidents.

Pour cela, une équipe pluridisciplinaire accompagne quotidiennement les résidents dans leur milieu de vie et les soutient dans leur projet d'autonomisation et de réinsertion sociale.

Initié par l'ASBL SILVA medical, l'IHP Apertura, dispose d'un agrément de la part de l'AVIQ permettant d'accueillir douze personnes réparties dans trois maisons situées au centre de la Province du Brabant wallon. Chaque résident dispose d'une chambre individuelle et d'infrastructures communes.

Critères d'admission

- Etre âgé au minimum de 18 ans
- Présenter une pathologie psychiatrique stabilisée
- Etre suivie régulièrement par un médecin psychiatre
- Etre en ordre de mutuelle
- Posséder son propre revenu

La vie quotidienne

L'équipe est présente quotidiennement du lundi au vendredi. Les soirs, les week-ends et les jours fériés, un **système de garde** permet de répondre aux demandes **urgentes**.

La semaine est rythmée par deux moments clés :

- Une réunion communautaire hebdomadaire pour définir l'organisation de la vie en communauté (tâches, informations à transmettre, etc.) ;
- Une rencontre individuelle par semaine est également organisée afin d'accompagner et de soutenir la personne dans son projet.

Pour adhérer au projet

D'un point de vue personnel:

- il est demandé de réaliser **trois journées** d'activité par semaine
- de participer aux moments de rencontres individuelles avec l'équipe.

D'un point de vue communautaire:

- il est demandé d'avoir la capacité à vivre en communauté, d'entretenir les pièces de vie, etc.

D'un point de vue institutionnel, il est obligatoire d'être en accord avec:

- la convention de séjour
- le règlement d'ordre intérieur
- la mise en place d'un contrat thérapeutique individualisé.